Opération Foyers Témoins "Mettons nos poubelles au régime"

Communauté de Communes Coeur Côte Fleurie

Auteur :
12 Rue Robert Fossorier
Bp 30086
14803 Deauville
Voir le site internet
Caroline Lottte
environnement@coeurcotefleurie.org

Consulter la fiche sur OPTIGEDE

CONTEXTE

Le PLP a été signé en partenariat avec l'ADEME en 2010. La première année du Programme Local de Prévention des Déchets de la Communauté de Communes Coeur Côte Fleurie s'est terminée en septembre 2011.

Les actions de prévention commencent à cette date à se mettre en place.

L'opération Foyers témoins "Mettons nos poubelles au régime" permet d'introduire le programme et les actions à venir sur le territoire intercommunal.

L'appel à candidature s'est déroulé dès octobre.

Le mois n°1 (avec pesée, sans changer les habitudes) : décembre 2011

1er janvier 2012 : les bonnes résolutions commencent ! En janvier et février, les foyers continuent leur pesées et choisissent au minimum 3 gestes de réduction.

Mars 2012 : analyse et communication des résulats "sans gestes de réduction" et "avec gestes de réduction".

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

L'objectif de l'opération Foyers Témoins est d'introduire de manière ludique la nécessité de réduire nos déchets.

Grâce à une communication efficace de l'opération, chaque habitant du territoire a pu comprendre l'intérêt du programme et avoir un aperçu des actions à venir.

Sensibiliser le plus grand nombre sur l'efficacité des gestes de prévention des déchets et sur leur importance.

Deux remarques principales sont ressorties de la part des foyers :

1. Prise de conscience de la production (trop importante) de déchets dans leur foyers
2. Facilité en quelques gestes de réduire de manière importante nos déchets du quotidien.

Le ressenti des foyers après l'opération est globalement très positif. En moyenne, les foyers ont diminué de 25 kilos par personne et par an leurs déchets ménagers (avec des quantités plus importantes pour les foyers ayant choisi le compostage, le lombricompostage et l'autocollant stop pub).

Tous souhaitent continuer ces nouveaux gestes, voire en commencer d'autres.

Résultats quantitatifs

En moyenne, les foyers ont diminué de 25 kilos par personne et par an leurs déchets ménagers (avec des quantités plus importantes pour les foyers ayant choisi le compostage, le lombricompostage et l'autocollant stop pub).

Foyer D.S. : 2 adultes actifs

Gestes déjà pratiqués : 5 (Bon conditionnement, préférer les sacs réutilisables, limiter les impressions, économiser les piles, réutiliser ce qui peut l'être)

Gestes choisis : 5 (Stop pub, composter, limiter les impressions, choisir des labels environnementaux, gestes alternatifs (= Achat de l'eau plate en bidon de 5l, achat noix de lavage réutilisables et compostables, produits vaisselle concentré, fabrication maison de produits d'entretien)).

A noter l'activité professionnelle à domicile (journalisme – en moyenne + 1,5 kilo de papier par mois).

Le couple a diminué d'environ 9 kilos par mois ses déchets, soit *54 kilos par personne et par an.*

Foyer R. : 1 adulte actif, 1 enfant

Gestes déjà pratiqués : -

Gestes choisis : 4, (Choisir le bon produit, sacs réutilisables, Stop Pub, eau du robinet = achat de l'eau en gros bidon)

Le foyer a diminué d'environ 3 kilos par mois ses déchets, soit *18 kilos par personne et par an.*

Foyer L. : 2 adultes actifs, 2 adolescents

Gestes déjà pratiqués : 3 (limiter les impressions, boire l'eau du robinet, réutiliser ce qui peut l'être).

Gestes choisis : 3 (Préférer les sacs réutilisables, Stop Pub, économiser les piles)

Le foyer a diminué d'environ 6 kilos par mois ses déchets, soit *18 kilos par personne et par an.*

Foyer G.L. : 3 adultes dont 2 actifs, 1 enfant

Gestes déjà pratiqués : 3 (choisir le bon produit, limiter les impressions et réutiliser ce qui peut l'être)

Gestes choisis : 3 (sacs réutilisables, boire l'eau du robinet, économiser les piles)

Le foyer a diminué d'environ 1,3 kilo par mois ses déchets soit *4 kilos par personne et par an.*

Foyer H. : 2 adultes actifs

Gestes déjà pratiqués : 5 (sacs réutilisables, Stop Pub, limiter les impressions, économiser les piles, réutiliser ce qui peut l'être)

Gestes choisis : 2 (choisir le bon produit, boire l'eau du robinet)

Le foyer a diminué d'environ 1 kilo par mois ses déchets, soit *6 kilos par personne et par an.*

Foyer D. : 2 adultes actifs, 3 enfants

Gestes déjà pratiqués : 7 (bon produit, sacs réutilisables, limiter les impressions, eau du robinet, économiser les piles, réutiliser ce qui peut l'être, gestes alternatifs)

Gestes choisis : 3 (Stop Pub, lombricompostage, produits avec labels environnementaux)

Le foyer a diminué d'environ 19 kilos par mois ses déchets, soit *46,5 kilos par personne et par an.*

Foyer C. : 2 adultes actifs, 2 enfants

Gestes déjà pratiqués : 2 (limiter les impressions, réutiliser ce qui peut l'être)

Gestes choisis : 3 (sacs réutilisables, Stop Pub, compostage)

Le foyer a diminué d'environ 6,5 kilos par mois ses déchets, soit *19,5 kilos par personne et par an.*

Foyer V. : 2 adultes retraités actifs

Gestes pratiqués : 8 (bon produit, sacs réutilisables, limiter les impressions, économiser les piles, réutiliser ce qui peut l'être, compostage, labels environnementaux, gestes alternatifs)

Gestes choisis : Stop Pub

A noter que le compostage déjà en place dans le foyer permet de diminuer de la moitié sa quantité d'ordures ménagères (environ *15 kilos par mois*). La mise en place de l'autocollant stop pub lui permet d'éviter environ 2,5kilos, soit *17,5kilos par an.*

Par geste de réduction :

Choisir le bon produit :

L'ensemble des foyers pratiquait plus ou moins fréquemment et plus ou moins volontairement le geste de faire des achats en vrac, de choisir des produits réutilisables, des éco-recharges ou encore des produits concentrés. Selon les produits, la réduction du poids des déchets se trouve être plus ou moins importante.

Les foyers ayant choisi ce geste ont réussi à en acheter davantage (une dizaine en plus en moyenne par foyer) de ces « bons » produits, avec une préférence pour l'achat de produits en vrac.

Préférer les sacs réutilisables :

Le nombre de sacs jetables utilisés par les foyers est très variable selon leurs achats. Un minimum d'une bonne dizaine de sacs mensuels est comptabilisé. Un sac jetable = au minimum 5,5g (pour un sac de commerçant), ce qui représente **annuellement 1 kg** (voire davantage) pour la plupart des foyers. A noter que ces sacs ne sont pas recyclables et qu'ils sont incinérés après avoir été jetés.

Indiquer Stop Pub sur sa boîte aux lettres :

Les 6 foyers ayant apposé un stop pub recevaient auparavant entre 2,5 et 3 kilos de courriers non adressés par mois. Représentant plus de **7% du poids total de nos déchets** annuels.

Limiter les impressions :

Selon l'activité professionnelle au domicile notamment, le poids des impressions mensuelles peut beaucoup varier d'un foyer à l'autre. En mettant cette activité de côté, le foyer ayant choisi le geste de réduction est passé de 2kilos à 0, soit une baisse de presque **6% de ses déchets.**

Boire l'eau du robinet :

Deux attitudes différentes ont été choisies :

- Arrêter l'eau en bouteille et ne consommer que de l'eau du robinet : selon les mesures des foyers, cela représente en moyenne 600g par personne et par mois, soit **1,7% du poids total des déchets**.

- Achat des bouteilles d'eau (et autres boissons) en bouteilles plus grandes ou en bidon. Acheter en bidon de 5 litres par exemple peut diminuer nos déchets de presque **un kilo par an**.

Economiser les piles :

La réduction de la nocivité des déchets tient un rôle important dans ce geste : en utilisant des piles rechargeables, on en jette moins souvent aux ordures ménagères.

Les foyers consommaient en moyenne 15 piles par mois, soit 400 grammes environ par mois. Préférer les piles réutilisables et les chargements sur secteur permet une réduction de plus de **1 kilo par foyer et par an**.

Réutiliser ce qui peut l'être :

Ce geste n'a pas particulièrement été choisi par les foyers mais ceux ayant fait attention à leur réutilisation indiquent une moyenne de 2 kilos par mois évités (don, réemploi, réparation, récupération,...). Soit près de **3% de leurs déchets**.

Composter :

L'efficacité du compostage en matière de réduction des déchets, tout comme la plupart des gestes, dépend des habitudes des foyers et principalement de leur consommation. Les résultats sont donc très variables. Au minimum 4 kilos par mois pour deux familles, dont une à l'aide d'un lombricomposteur (**11% des déchets totaux)** et jusqu'à 16 kilos mensuels pour deux foyers de deux personnes (**46% des déchets)**. Le compostage est LE geste permettant de réduire au maximum ses déchets.

Choisir des produits avec labels environnementaux :

Plus qu'un geste de réduction, choisir des produits avec des labels environnementaux représente davantage une éco-responsabilité au moment de l'achat ; garantie de produits et services plus respectueux de l'environnement tout au long de la chaîne.

Gestes alternatifs :

Tout comme le premier point concernant le choix du bon conditionnement, selon les gestes, il est difficile d'établir un bilan de la réduction effective du poids des déchets du à ces gestes : Faire soi-même (yaourts, pizzas, jus de fruits,...), respecter les doses prescrites (nettoyants, lessives,...), bien gérer son réfrigérateur et éviter le gaspillage alimentaire, choisir des solutions immatérielles (cadeaux, courriels,...).

Les foyers ont pu noter de nouveaux gestes dans leur quotidien :

Faire la lessive avec des noix de lavage (compostables ensuite) ; Fabrication maison des produits d'entretien ; Récupération des sacs inévitables pour la litière des chats,...

Résultats qualitatifs

De petits gestes à fort potentiel de réduction :

Cette opération « *Foyers Témoins, mettons nos poubelles au régime* » a rassemblé des foyers de différentes compositions, aux différentes habitudes et aux sensibilités environnementales plus ou moins fortes.

Selon les envies, les habitudes de chacun, ils ont choisi plusieurs gestes permettant de réduire leurs déchets, ou d'avoir un impact environnemental moins important.

Parmi les gestes proposés, certains se démarquent :

Compostage, Stop Pub et sacs réutilisables ont été largement choisis à l'inverse des gestes alternatifs ou limiter les impressions (mais qui sont déjà des gestes beaucoup pratiqués au quotidien).

Il y a les gestes davantage emblématiques : produits avec labels environnementaux, gestes alternatifs (dont l'impact est plus difficile à chiffrer).

Et il y a les gestes « percutants » : Le Stop Pub permet de réduire de plus de 7% le poids total de nos poubelle, le compostage (en intérieur ou en extérieur) peut réduire de près de la moitié nos déchets !

Et le bilan des foyers ?

Etonnés qu'en faisant le choix de certains gestes, ils verraient autant leurs poubelles diminuer ; les gestes ayant le plus surpris étant le stop pub, le compostage et l'eau du robinet. Tous ont pris conscience de la quantité jetée

mensuellement et donc de la nécessité de réduire nos déchets. Un foyer a même saisi cette occasion pour commencer le tri de ses déchets ! Et un autre a été le premier du territoire de la Communauté de Communes à tester le lombricompostage !

Deux ou trois remarques à nuancer toutefois : un prix un parfois un peu plus élevé pour les produits écolabellisés et une différence de poids entre les produits standards et les produits à la coupe pas si évidente : Légèrement moins emballés, les produits à la coupe se conservent cependant souvent moins bien, il faut donc en racheter plus souvent ; avec leur emballage.

MISE EN OEUVRE

Planning

Une opération *Foyers Témoins,* c'est trois étapes majeures :

- **Phase 1 : Pesée des déchets – 1 mois**

Les foyers volontaires à l'opération ne changent rien à leurs habitudes mais pèsent leurs différentes catégories de déchets.

Objectif : établir un état zéro de l'opération.

- **Phase 2 : Pesée de déchets et gestes de réduction – 2 mois**

Les foyers volontaires continuent de peser leurs mêmes catégories de déchets mais appliquent au choix et au minimum trois gestes de réduction choisis précédemment.

Objectif : mesurer l'impact et la réduction par geste de prévention.

- **Phase 3 : Analyse des résultats et communication**

Les foyers ont remis leurs fiches de mesures des 3 mois. Il s'agit maintenant d'analyser les résultats, les impressions recueillis et d'établir le bilan général.

Moyens humains

Un animateur prévention (environ 25% ETP durant 4 mois)

- Appel à candidature

- Réalisation des documents pour les foyers

- Rencontre des foyers

- Suivi des foyers

- Analyse des mesures et des résultats

Moyens financiers

Achats des pesons pour chaque foyer : Environ 10 euros l'unité

Fourniture gratuite du matériel nécessaire à l'opération selon les gestes choisis : composteur, lombricomposteur, autocollant Stop Pub, sac-cabas,...

Réception de bilan de l'opération + cadeaux pour chauqe foyer en rapport avec la prévention des déchets :

- Livre de cuisine pour cuisiner les restes
- Places de cinéma
- Brass compost
- Carafes d'eau
- Un livre "Laissez-vous conter la Communauté de Communes Coeur Côte Fleurie"

Moyens techniques

Pas de moyens techniques particuliers

Partenaires mobilisés

ADEME

Illustrateur de la marque Heulà

Presse et relais locaux : appels à candidatures, médiatisation de l'opération

Communes et élus : appels à candidatures

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

L'opération foyers témoins est excellente en début de programme de prévention des déchets, tant pour le faire connaître que pour obtenir des données sur les tonnages réels par catégories de déchets et par foyers

Difficultés rencontrées

La campagne de communication couplée à l'opération foyers témoins a permis de faire connaître le programme de prévention aux habitants du territoire.

Implication forte des élus (dont certains en foyers témoins) dans l'opération : participation aux appels à candidatures - appropriation du sujet

Recommandations éventuelles

Prévoir un délais suffisant pour l'appel à candidature (minimum deux mois)

Avoir un suivi très régulier des foyers (ne pas les laisser sans nouvelles) + faire attention au risque d'erreurs de mesures (fiche mal comprise, oublis de pesées,...)

Mots clés

PREVENTION DES DECHETS | CONTENEUR | MENAGE | LOMBRICOMPOSTAGE | OPERATION PILOTE | ORDURES MENAGERES RESIDUELLES

Dernière actualisation

Octobre 2019
Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr
sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Vincent DESGRANGES
vincent.desgranges@ademe.fr
Direction régionale Normandie